DE L'ACCORD DES PIANOS PAR
LES AVEUGLES

HV1711.B

M.C. MIGEL LIBRARY
AMERICAN PRINTING
HOUSE FOR THE BLIND

HV1711
c.1
copy one

DE L'ACCORD DES PIANOS

PAR

LES AVEUGLES

MUSÉE Valentin HAÜY et BIBLIOTHÈQUE

La grande question, la question capitale lorsqu'il s'agit des aveugles, ce n'est pas de faire leur éducation, ce n'est pas de leur donner le savoir, le talent, l'adresse des mains, c'est de les mettre à même de réaliser les résultats utiles de leur éducation, de leur savoir, de leur talent, de leur adresse ; c'est d'obtenir que leur travail les fasse vivre. Toutes les Institutions d'aveugles, tous les hommes d'expérience sont d'accord là-dessus.

Les maisons d'éducation ordinaires ont affaire à des familles riches, tout au moins aisées, qui ne leur demandent autre chose que de donner aux enfants qu'elles leur confient le plus d'instruction possible, de développer en eux telle ou telle faculté ; cela fait, le rôle de l'école est fini. Qu'en sortant de l'école l'élève soit apte à se faire admettre aux études spéciales qui conduisent à telle carrière, l'école a fait ce qu'elle devait, c'est à la famille à pourvoir au surplus. Si nous n'avions à faire que cela, notre tâche serait bien simplifiée ; grâce à l'aptitude qu'ont les aveugles pour les sciences exactes et de raisonnement, pour les lettres, pour la musique, pour les travaux manuels, nous ferions certainement des mathématiciens, des littérateurs, des musiciens, des ouvriers dont le savoir, le talent, l'habileté frapperaient d'étonnement les esprits les plus rebelles. Mais ces sa-

41957-NIGEL
THE BLIND RESEARCH DEPT. LIBRARY

vants, ces lettrés, ces artistes, ces artisans gagneront-ils leur vie? voilà pour nous la grande question; voilà ce que nous devons considérer avant tout, sous peine de passer à côté du but.

J'ai parlé souvent de l'accord des pianos, j'ai toujours présenté cette industrie comme une mine féconde, en France au moins, et dont l'exploitation doit, je n'en doute pas, devenir le domaine des aveugles, si l'on fait ce qu'il faut faire pour cela, s'ils font eux-mêmes tout ce dont ils sont capables. Or, lorsqu'on est assez heureux pour avoir trouvé la mine dont je parle, il faut employer tous les moyens possibles, réunir toutes les forces dont on dispose pour s'en assurer les produits. Il n'y a pas de peine, pas de difficultés qu'on ne doive braver pour arriver là.

L'accord des pianos fut longtemps en France une pratique routinière laissée à des ouvriers plus ou moins exercés, mais étrangers à toute théorie raisonnée. Le premier qui appliqua les procédés de la science et de l'art à l'accord des pianos fut un aveugle, ce fut Claude Montal. Il prit possession pour ainsi dire de cette industrie et en décrivit les procédés : il fut accordeur habile et il consigna son expérience dans un livre qui est devenu règle en cette matière. Il est donc juste que ses compagnons d'infortune soient les premiers dans la voie qu'il a, sinon ouverte, du moins considérablement élargie.

Dès 1821 ou 1822, un autre aveugle, sorti de l'Institution de Paris, M. Dupuis avait compris que l'accord des pianos n'était pas inaccessible pour lui; il s'était livré à la pratique de cet art, et aujourd'hui il est, depuis plus de trente ans, l'accordeur le plus recherché dans la ville d'Orléans; mais c'est là un fait isolé, et c'est bien réellement dans l'Institution de Paris, c'est par Montal, que l'art de l'accordeur est devenu, en France, une industrie sérieuse pour les aveugles.

I

Montal fut élevé à l'Institution de Paris. Il y fit de bonnes études; il y devint musicien, médiocre exécutant mais théori-

cien profond. Dans l'école même, il étudia sérieusement l'accord des pianos, car il pensait déjà qu'il pourrait un jour se faire de cette industrie un moyen d'existence, s'il venait à quitter l'établissement. Voici comment il y fut amené :

Les pianos de la maison étaient entretenus par un accordeur voyant ; mais cet entretien laissait à désirer, et les instruments restaient souvent dérangés plusieurs jours de suite. Montal et un de ses camarades essayèrent d'accorder eux-mêmes ceux dont ils se servaient ; l'accordeur se plaignit, et il fut interdit aux deux élèves, par le directeur de cette époque, de toucher aux pianos. Alors, le camarade de Montal se fit donner par ses parents un vieux instrument en très-mauvais état, et il obtint du directeur que cet instrument serait placé dans l'antichambre de son appartement. Les deux amis démontèrent le piano, y firent les réparations nécessaires, et le remontèrent ensuite, tout cela afin que le directeur eût l'occasion de les voir à l'œuvre, et de comprendre que des aveugles peuvent accorder un piano. L'expérience fut décisive.

Montal, devint professeur à l'Institution de Paris ; il avait été à même de se convaincre plus d'une fois que les accordeurs voyants ne procédaient guère que par routine, que peu d'entre eux étaient capables de raisonner la théorie de leur art. Il comprit qu'il y avait une meilleure route à suivre, et il résolut de faire servir les connaissances qu'il avait en acoustique et en musique à l'étude méthodique du tempérament, ou système de tolérance dans l'accord des intruments à sons fixes. Il se mit donc à consulter les ouvrages qu'il put se procurer sur la matière. Il appliqua toutes les théories et chercha à les concilier dans la pratique, en imaginant une manière nouvelle de faire la partition, manière qui le mit à même d'accorder un piano plus facilement qu'avec les théories connues.

Il avait dès lors, au moyen de quelques leçons particulières qu'il donnait à des personnes, soit du dedans, soit du dehors, gagné quelque argent, et, homme d'ordre et d'économie, il avait su le conserver. Une occasion s'offrit à lui d'acheter un bon piano, et le Directeur, dont les préventions étaient alors

complétement dissipées, se fit un plaisir de lui faciliter cette acquisition en lui avançant une petite somme dont il avait besoin. Toutefois, comme les exercices multipliés auxquels il se livrait sur son instrument l'auraient bien vite détérioré, il acheta un second piano sur lequel il pût sans inconvénient tenter toute espèce d'essais, et bientôt il joignit la pratique à la théorie.

Les prévisions de Montal ne tardèrent pas à se réaliser. La position de professeur à l'Institution n'avait rien de bien attrayant à cette époque. Se sentant capable de fournir une carrière plus indépendante et plus lucrative, il quitta la maison en mars 1830; il avait un peu plus de 30 ans.

C'était le moment pour Montal de penser sérieusement à se faire une position comme accordeur. Mais la vie de l'Institution avait été peu propre à former son hôte aux habitudes du monde : une opinion malheureusement répandue dans la maison, c'était que hors de son enceinte il n'y avait plus de salut pour un aveugle. Cette opinion influait sur le moral des plus hardis, et leur ôtait cette juste confiance en soi-même si nécessaire pour réussir. Aussi notre accordeur osait à peine se présenter dans les maisons même les plus modestes. Il faut le dire, du reste, presque partout sa cécité lui créait des obstacles, et plus d'une fois il fut réduit à regarder comme une bonne fortune la permission d'accorder un piano gratuitement. Souvent il se vit obligé, pour gagner son pain, c'est le mot propre, de donner des leçons de grammaire, d'arithmétique, de violon, de piano, à 8 sous, à 10 sous la séance.

Cependant il parvint à se mettre en rapport avec quelques professeurs du Conservatoire, et entre autres avec M. Laurent. Celui-ci avait chez lui deux pianos, l'un à queue et l'autre droit, sortis de deux ateliers différents. Personne encore n'avait pu maintenir au même ton ces deux pianos. M. Laurent demanda à Montal s'il croyait pouvoir le faire. Celui-ci offrit d'essayer ; il examina les instruments, reconnut les particularités de leur construction qui agissaient dans chacun d'une manière différente, comprit ce qu'il y avait à faire

pour réussir, et réussit; ce qui étonna tellement M. Laurent, que le lendemain il présenta Montal aux professeurs du Conservatoire comme le meilleur accordeur de Paris. Il le recommanda particulièrement à Zimmerman et à Adam, qui l'accueillirent parfaitement, lui procurèrent l'accord des pianos d'une partie de leurs élèves, et l'autorisèrent à s'appuyer de leurs suffrages; cela lui fut du plus grand avantage dans le monde, et l'aida puissamment à vaincre le préjugé qu'il rencontrait toutes les fois qu'il se présentait dans une maison nouvelle. Je dis une maison nouvelle, car ce préjugé tombait bien vite dès qu'on avait vu l'accordeur à l'œuvre.

En 1832, Montal eut la pensée de faire un cours public d'accord du piano à l'usage des gens du monde. Ce cours fut très-suivi, et montra aux connaisseurs combien la méthode de l'accordeur aveugle était rationnelle et plus simple que toutes celles qu'on avait appliquées jusque-là. La clientèle de Montal s'en accrut considérablement.

L'exposition des produits de l'industrie de 1834 acheva de mettre Montal hors de pair parmi les accordeurs. La plupart des facteurs voulurent que leurs pianos fussent accordés par lui. Il profita de cette circonstance pour faire imprimer une petite brochure intitulée : *Abrégé de l'art d'accorder soi-même son piano*. Cette brochure, qui se vendait à l'exposition même, sur les pianos des facteurs, fit sensation; on en parla dans le monde artistique, et une moitié de l'édition fut enlevée en moins de huit jours.

Montal faisait déjà un petit commerce de pianos, il achetait des instruments et les réparait soit par lui-même, soit par un ouvrier; il eut un second ouvrier l'année suivante, et alors commença réellement la fabrique de pianos à la tête de laquelle il est aujourd'hui.

Toutefois son établissement était encore bien modeste; il avait pour siége une mansarde de la rue Poupée, au quatrième étage. Montal faisait là des petits pianos droits dans le genre de ceux que Pleyel avait importés d'Angleterre, et qui avaient alors beaucoup de vogue. Ces pianos confectionnés

avec soin et intelligence, se plaçaient aisément à l'aide des accords que le facteur était loin de négliger.

En 1836 Montal publia un traité complet de l'accord du piano, ouvrage suivi aujourd'hui non-seulement en France, mais partout où s'exerce l'art de l'accordeur.

Dans le même temps, un autre professeur aveugle, M. Moulin, entretenait, comme accordeur, les pianos de l'Institution. Il s'acquitta de ce soin depuis 1838 jusqu'en 1842, faisant même les petites réparations de facture devenues nécessaires. M. Moulin était convaincu que *tout aveugle, doué du sens musical, d'une intelligence et d'une adresse ordinaires*, peut poser les cordes d'un piano, accorder l'instrument, et régler quelques pièces d'un clavier (ce qui est, au surplus, l'affaire du facteur), et qu'avec le secours des yeux de l'enfant voyant qui lui sert ordinairement de conducteur, il peut régler tout le clavier.

M. Dufau était devenu, sur ces entrefaites, directeur de l'Institution de Paris ; il comprit que l'accord des pianos peut fournir aux aveugles une industrie lucrative, et il chargea M. Moulin de former des accordeurs. Il y eut donc à l'Institution une classe d'accord, mais cette classe ne fut jamais parfaitement organisée.

L'un des élèves de M. Moulin, M. Siou, alla se perfectionner auprès de Montal et devint habile accordeur. Ayant été nommé, un peu plus tard, professeur dans l'Institution, il fut chargé à son tour, vers la fin de 1842, de diriger la classe d'accord, et c'est par lui qu'elle est devenue ce qu'on la voit aujourd'hui.

M. Siou a formé un très-grand nombre d'accordeurs, qui, sans exception, sont arrivés à une position satisfaisante, plusieurs à une belle position ; j'en compte trente sortis de l'Institution depuis environ dix ans. Deux sont morts ; vingt-huit, à ma connaissance, exercent leur industrie.

De ces vingt-huit accordeurs qui, tous, vivent de leur travail, j'en puis compter quinze ou vingt qui font ce qu'on pourrait appeler de bonnes affaires : Krebs, Oury, Denizart, Dassys, Gérent, Coquet, Viet, Bernier, à Paris ; Larronde, Gatine, Bourcier, Boussard, Pannetier dans les départements ; Thomas, accordeur de l'empereur du Brésil, Fourrier, à la Nou-

velle-Orléans, etc.; neuf d'entre eux, au moins, sont mariés et font vivre honorablement leur femme et leurs enfants,

J'appellerai une attention plus particulière sur quelques-uns de ces accordeurs, non que je veuille leur consacrer une notice biographique, mais parce que leur histoire fournit des faits et des données que, dans un intérêt général, il est utile et intéressant de faire connaître à leurs collègues, aux facteurs, au public.

M. *Krebs* est l'accordeur le plus anciennement sorti de la classe de M. Siou. En tout, les commencements sont difficiles : lorsqu'il s'offrit à des facteurs, à des artistes, au public, il se fit accepter difficilement, et d'autant plus difficilement, qu'originaire de l'Alsace, il n'avait jamais pu se défaire d'un accent étrange et ne s'exprimait que difficilement en français. On craignait de lui confier un instrument : il semblait qu'il allait le briser ; on ne pouvait comprendre qu'il pût remettre une corde, trouver même la cheville qu'il s'agissait de tourner. Il fallut pendant quelque temps, bien qu'il eût obtenu un petit buffet d'orgue dans une paroisse des environs de Paris, lui aider à passer les mauvais jours. Mais, en le voyant à l'œuvre, on s'est habitué à prendre confiance en lui ; on l'a trouvé tout aussi adroit, et sans contredit plus musicien que la plupart des accordeurs voyants. En même temps qu'on a pris confiance dans son savoir-faire, on a pris intérêt à sa personne, honnête et laborieuse. Homme très-rangé, il a pu bientôt faire des économies, et il a élevé un commerce consistant d'abord en simple location de pianos, puis il y a joint un atelier de réparation, un magasin de vente d'instruments, etc. Il est aujourd'hui dans une très-bonne position, qui s'améliore chaque jour : il est marié et père de famille.

M. *Bourcier*. En avançant on s'éclaire : tout en suivant la classe d'accord de l'Institution, nos accordeurs ont été autorisés à aller s'exercer chez des facteurs ; les facteurs Montal et Hesselbein nous ont surtout prêté territoire dans les premiers temps ; plusieurs autres ont fait comme eux dans la suite. Le jeune Bourcier fut admis pendant quelque temps dans les ateliers de

la maison Erard. Un jour, ayant appris que dans la petite ville de Château-Thierry il y avait plusieurs pianos, et qu'il était très-difficile aux propriétaires de ces pianos d'obtenir des accords réguliers, Bourcier, esprit entreprenant, homme très-adroit de ses mains, Bourcier partit pour Château-Thierry; il y accorda quelques pianos, et revint à Paris avec le projet d'aller s'établir dans ce pays, d'où il lui semblait qu'il pourrait étendre son industrie aux environs. Il quitta donc l'Institution, et avec 200 francs pour toute fortune (son père était un pauvre berger du Soissonnais), il alla s'établir à Château-Thierry. En très-peu de temps, il se fit connaître et accepter, non-seulement dans la ville, mais dans toutes les villes voisines et dans toutes les maisons de campagne, à dix ou douze lieues à la ronde. Il eut bientôt une bonne clientèle, se maria assez avantageusement, et aujourd'hui il est assuré d'une recette annuelle de 2,000 à 2,500 francs.

Il a été fait aussi agent d'une Compagnie d'assurances, et les affaires de la Compagnie se sont étendues entre ses mains. Il va toujours seul, et, la nuit comme le jour; il évalue à trente lieues par semaine la distance par lui parcourue.

Gatine, sorti de l'Institution en même temps que Bourcier, après s'être exercé comme Bourcier chez des facteurs, alla avec beaucoup de défiance, car sous ce rapport il est tout à fait l'opposé de son condisciple, s'établir dans son petit village, à Longpont, près de Paris. Sa bonne tenue, ses manières douces et polies, ses sentiments bons et honnêtes portèrent sur lui l'estime et l'intérêt d'un très-grand propriétaire de l'endroit, M. Paturle, qui, d'accord avec M. le curé de Longpont, lui créa une petite place d'organiste, et le chargea d'une classe de chant dans une école qu'il a fondée pour les petites filles de l'endroit. En même temps, le jeune Gatine établissait ses relations d'accordeur à Longpont et dans les environs. Son caractère réservé et les difficultés qui accompagnent toujours un début, ne lui permirent pas d'étendre sa clientèle aussi vite qu'un autre aurait pu le faire, et il fallut l'aider à sortir des temps difficiles; mais, peu à peu, il a élargi le cercle de son

industrie ; il a même obtenu de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans de voyager sur ce chemin accompagné d'un petit conducteur voyant, qui passe, comme on dit, par-dessus le marché. Il se transporte ainsi, sans plus de frais que tout autre individu, à dix ou quinze lieues de son domicile. Dans cette étendue, il n'y a pas de petite ville, pas de château dont il ne soit l'accordeur. Il est très-adroit, du reste, pour se reconnaître dans les chemins, et c'est lui qui dirige ordinairement son guide. Il se fait un revenu net de 15 à 1,800 francs, ce qui est beaucoup dans un petit village. Il est marié et père de famille.

Oury. Lorsque cet élève quitta l'Institution en octobre 1855, notre classe d'accord avait pris de l'extension. Les élèves qui en étaient sortis avaient aplani les difficultés ; les facteurs s'habituaient toujours davantage à recevoir des accordeurs aveugles dans leurs ateliers, à leur faire même gagner quelque argent. Oury, peu musicien, mais très-intelligent, très-adroit et grand travailleur, avait été très-bien accueilli par plusieurs d'entre eux. Il avait travaillé d'abord chez M. Darche ; celui-ci fut content de ses accords, et l'envoya chez M. Moulé, de là il se produisit chez M. Thibout. Il fut peu à peu rétribué pour son travail, et, en quittant l'Institution, il gagnait déjà assez pour se suffire. Oury loua alors un piano, afin de pouvoir le démonter et le remonter tout à son aise, et étudier, mieux qu'il n'avait pu le faire encore, toutes les pièces et tous les procédés de facture. Il est devenu ainsi l'un des plus habiles accordeurs de Paris. Les facteurs pour lesquels il travaille ont pris l'habitude de l'envoyer chez les personnes qu'ils connaissent comme les plus difficiles à contenter, ses accords étant parfaitement justes et tenant très-bien. Quand les facteurs ont des reproches pour des accords faits par des voyants, ils envoient l'*accordeur aveugle;* souvent même les clients demandent eux-mêmes l'*accordeur aveugle*. L'accordeur Oury a ajouté à son industrie celle de la location d'instruments, il a ajouté à la clientèle fournie par les facteurs une clientèle particulière qui s'étend chaque jour. En 1858, ses accords lui ont produit 4,000 francs, et sa location de pianos 1,000 francs. Il s'est marié dans le courant de cette année.

II

J'ai dit qu'en général les accordeurs de pianos voyants étudient peu la théorie de l'accord, que les accordeurs aveugles étudient davantage et possèdent mieux cette théorie, qu'ils raisonnent leur art beaucoup plus que les voyants. Qu'est-ce donc que la théorie de l'accord du piano? Comment est-elle enseignée aux accordeurs formés dans l'Institution de Paris.

En règle générale, l'étude de l'accord du piano prend chez nous trois années.

Pendant la première année, il est fait aux élèves un cours méthodique. — Le professeur leur donne d'abord des notions générales sur la forme extérieure des pianos de toute espèce, pianos carrés, pianos droits, pianos à queue; il décrit devant eux, en les leur faisant toucher, la caisse, les colonnes, la lyre, etc., etc. — Ensuite il leur fait connaître l'intérieur des instruments, c'est-à-dire le mécanisme, qu'il leur fait démonter et remonter pièce à pièce, en leur indiquant le nom, en leur expliquant la fonction de chacune. — Après ce travail préliminaire, plus nécessaire pour les aveugles que pour les voyants, le professeur montre à ses élèves la position et l'ordre des chevilles dans les pianos divers. — Puis vient l'exercice nécessaire pour bien faire les bouclettes et pour enrouler la corde sur les chevilles percées ou non percées; puis enfin la pose de la corde dans le piano. — Tout cela n'est encore que de l'exercice mécanique. Dans cet exercice, gardons-nous de croire que les aveugles sont obligés de toucher les cordes plus que les voyants, ce qui risquerait de les rouiller. D'abord nos accordeurs ont toujours la précaution d'essuyer la corde avec une peau, afin d'en absorber toute l'humidité; mais, de plus, les aveugles adroits qui ont le tact exercé touchent très-peu la corde; et ils en posent en moyenne de quinze à vingt en une heure (1).

(1) Comme moyen d'aller plus vite et de se retrouver plus facilement, ils

L'élève n'accorde pas encore, mais le moment d'accorder est arrivé. Ici, il faut aller du simple au composé, du facile au difficile. Ce que l'oreille apprécie le plus aisément, c'est l'unisson; le professeur exerce donc ses élèves à mettre d'abord deux cordes, ensuite trois cordes à l'unisson. Ce travail a aussi pour but de former la main, de la subordonner à l'oreille, d'en faire un agent obéissant et habitué à ne pas tâtonner, à ne pas tourmenter les cordes.—Le professeur habitue ensuite les élèves à faire des intervalles, en allant encore du facile au difficile, des octaves, puis des quintes, puis des tierces majeures. Quand les élèves entendent bien les octaves, les quintes, les tierces majeures, qu'ils les font exactement, on leur donne à faire des quartes justes et des sixtes majeures. — Là se borne l'exercice sur les intervalles, parce que ceux que nous venons de nommer sont les seuls qui servent à vérifier la partition.

En ce qui touche à la partition, le professeur explique d'abord comment on a été amené à *tempérer* les intervalles, et en quoi consiste le tempérament, qui n'est autre chose qu'une égale justesse et une égale fausseté pour tous les tons; puis il fait appliquer rigoureusement la règle du tempérament. La partition faite, l'élève établit les dessus du piano par octaves, ensuite les basses, en ayant soin de vérifier toujours par des accords ce qu'il a fait, de manière à établir partout une égale justesse. Ici il est bon, pour ne pas dire indispensable, que l'élève ait quelque peu étudié le piano.

Indépendamment de la classe, pendant toute cette première année, l'élève emploie une heure chaque jour à s'exercer à l'application de ce qu'il a appris; pendant les trois premiers mois devant le professeur; dans les mois suivants, en faisant des devoirs donnés, et toujours sur un piano de même forme, pour ne pas jeter à travers les difficultés de l'étude en elle-même, des difficultés résultant de la diversité des instruments. Les élèves ne passent à des pianos d'autre forme, que lorsqu'ils savent accorder. — Tel est le cadre de la première année.

marquent ordinairement le troisième *la*, le *la* du milieu du piano, au moyen d'un morceau de papier attaché sur la cheville.

Pendant la *seconde année*, les élèves sont chargés de l'entretien des pianos de l'Institution, sous la surveillance du professeur. L'Institution possède 21 pianos dans le quartier des garçons, et 11 dans le quartier des filles, en tout 32 pianos carrés ou droits. Une heure et demie par jour est consacrée à cet entretien. Cet exercice, fait en présence du professeur, est un excellent complément du cours d'accord; c'est un cours d'application. Il habitue les élèves non-seulement à accorder les pianos bien et vite, mais à les repasser sans les accorder en entier, et cela est important.

Pendant la *troisième année*, les élèves vont travailler chez des facteurs. Il y a à cela de grands avantages : 1° ils voient des pianos de toute espèce ; 2° ils prennent l'habitude de travailler dans des lieux inconnus pour eux; 3° ils sont obligés de travailler vite. Et, chose toute aussi importante, ils se mesurent avec les voyants, ils apprennent au juste ce qu'ils valent; ils acquièrent cette confiance en eux-mêmes qui manque souvent aux aveugles, habitués qu'ils sont à être regardés et à se regarder eux-mêmes comme des êtres inférieurs; ils s'habituent enfin à la vie extérieure et aux relations avec le public. — Il est très-important qu'ils fassent ce noviciat pendant qu'ils sont encore à l'école, et qu'à leur sortie de cette école ils ne soient plus des apprentis, ni dans leur métier, ni dans les choses de la vie, que d'emblée ils se présentent comme des accordeurs formés, car ils n'ont pas le temps d'attendre, il faut qu'ils se suffisent de suite, qu'ils se montrent de suite tels qu'ils doivent être. — Ceux qui n'ont pas passé par l'atelier du facteur sont timides, osent à peine se produire, manquent de confiance dans leur savoir-faire; cette confiance, il faut la leur donner. Qu'on ne se méprenne pas du reste à mes paroles, je ne veux pas dire qu'il faut exciter une trop bonne opinion de soi-même chez les aveugles; assez d'autres le feront sans nous, assez d'autres crieront à la merveille, au miracle; je veux dire seulement qu'il faut montrer aux aveugles tout ce qu'ils peuvent faire, et éloigner d'eux cette gaucherie qui accompagne toujours la timidité, le défaut d'assurance.

III

Dans ces conditions, je dis que l'avenir appartient aux accordeurs aveugles, et qu'il y a pour cela de bonnes raisons : 1° ils ont une aptitude pour le moins aussi grande que les voyants à l'exercice de leur art, ils ont même une oreille plus délicate ; 2° ils sont généralement musiciens, quand les accordeurs voyants sont généralement des ouvriers, étrangers à toute notion musicale ; 3° ils reçoivent une instruction théorique qui manque aux voyants, car nulle part, l'Institution de Paris exceptée, il n'existe de classe d'accord.

Aussi voyez ce qui est arrivé. Les accordeurs aveugles ont eu dans le principe à combattre de terribles préventions : on n'osait, je le répète, leur confier un piano , il semblait qu'ils ne pouvaient y toucher sans le déranger, sans briser le mécanisme; bientôt, en les voyant à l'œuvre, on a pris confiance ; puis en les comparant avec d'autres accordeurs, on a reconnu leur supériorité, et aujourd'hui on les envoie de préférence chez les personnes qu'on regarde comme les plus difficiles à contenter. D'autre part ils se sont faits des clientèles de choix ; ils comptent dans cette clientèle des artistes éminents qui quittent pour eux leurs accordeurs ordinaires, quand il n'y a pas d'exemple (je n'en connais pas du moins) qu'on les ait quittés pour d'autres ; nos accordeurs entretiennent les pianos de plusieurs artistes de l'Opéra, et notamment de l'accompagnateur M. Vautherot ; les grands pianistes Ravina et Mme Szarvady (Mlle Clauss), leur confient l'entretien de leurs instruments, et ne cessent de les recommander, de les patronner.

J'ai entendu dire parfois : vous avez ouvert une porte par où vous faites passer trop de monde, il y aura bientôt encombrement de l'autre côté. Examinons cette question. — Il est vrai que l'industrie de l'accord des pianos s'est considérablement développée à l'Institution depuis quelques années ; mais en cela l'Institution n'a fait que remplir sa mission. L'Institution

ayant pour but « d'élever des enfants aveugles et de les pré-
» parer, suivant leur aptitude individuelle, à l'exercice d'un
» métier, d'un art ou d'une profession libérale (Régl. art. 1), »
c'était un devoir pour elle de favoriser le développement de l'industrie la plus propre à assurer à ses élèves le meilleur moyen d'existence qu'elle peut leur offrir. — Du reste, la force des choses l'y a poussée, et la force des choses donne généralement des impulsions salutaires, ne pousse guère que dans la bonne voie. Tous les accordeurs sortis de l'Institution de Paris s'étant fait très-vite une bonne position, un grand nombre d'élèves ont sollicité, soit par eux-mêmes, soit par leurs parents ou leurs protecteurs, d'être admis dans la classe d'accord. 1° Les musiciens ont demandé à devenir accordeurs afin de pouvoir ajouter les produits de cette industrie à ceux d'un buffet d'orgue et de leçons musicales. Cette demande était légitime; car, il faut bien le reconnaître, l'état de professeur de musique est livré aujourd'hui et sera livré tous les jours davantage à une concurrence accablante; la profession d'organiste, autrefois peu courue, l'est aujourd'hui beaucoup : le Conservatoire a créé une classe d'orgue d'où sortent un grand nombre d'artistes habiles ; l'École de musique religieuse de M. Niedermeyer est probablement appelée à faire de même. 2° Un grand nombre d'ouvriers de l'Institution se sentant quelque aptitude à l'art de l'accordeur, ont sollicité de même, et avec bien plus d'insistance encore, d'être admis dans la classe d'accord : Tous les accordeurs, disaient-ils, font leurs affaires (1), tandis qu'en thèse générale un ouvrier aveugle ne peut vivre entièrement de son travail. Cet empressement, qui n'a rien que de naturel et de légitime, est très-certainement une pierre de touche infaillible. — D'un autre côté, ne craignons pas d'encombrer la France d'accordeurs, et d'user en peu d'années une ressource qu'il

(1) Un grand nombre d'accordeurs préparés chez nous à l'exercice de leur art n'attendent pas la fin du temps qu'ils peuvent passer à l'Institution pour quitter notre toit tutélaire et se livrer aux chances de leur industrie; j'en compte quatre depuis deux ans qui nous ont quittés avant l'expiration du séjour qu'ils avaient le droit de faire dans l'Institution.

faudrait ménager. Il y a en France plus de 300 facteurs, Paris seul en compte plus de 200, et c'est une industrie qui se développe chaque jour, parce que chaque jour l'étude du piano s'étend en haut comme en bas de l'échelle sociale, dans les classes du Sacré-Cœur comme dans la mansarde de l'ouvrier. A l'exposition universelle de 1855, cinquante-un facteurs français ont obtenu des médailles ou des mentions honorables. Combien n'en ont pas reçu ! combien n'ont pas exposé ! Le chiffre de 300 ne peut être trop élevé. Or ces 300 facteurs occupent, terme moyen, un accordeur au moins (la maison Erard seule en occupe 12 à l'année); voilà déjà de l'emploi pour 300 accordeurs. — Ensuite chaque facteur livre à la circulation, terme moyen, plus de 50 pianos par an. Supposons que 1/5 de ces pianos aille à l'étranger, sans tenir compte de ceux qui peuvent venir de l'étranger en France, reste 40 pianos. Les 300 facteurs répandront donc en France chaque année 12,000 pianos. Ces pianos feront, terme moyen, un service de 15 ans; il peut donc y avoir en service courant en France 180 mille pianos. Or, l'entretien de 100 pianos suffit pour faire vivre un accordeur, car il lui rapporte de 15 à 1,800 francs. La clientèle bourgeoise peut donc entretenir 1,800 accordeurs; total 2,100 accordeurs. Supposez qu'il sorte chaque année 6 accordeurs de l'Institution de Paris, c'est beaucoup; supposez que chacun de ces accordeurs travaille, terme moyen, pendant 15 ans (la durée moyenne de la vie ne sera peut-être pas de plus de 15 ans pour les accordeurs aveugles sortis de l'Institution); il arrivera un moment où il y aura en France 90 accordeurs aveugles, c'est-à-dire 1 sur 23 dans la masse totale.

En définitive, toutes les fois qu'un art ou un métier sont tels que la cécité n'y est pas un obstacle, que l'aveugle peut les exercer à avantage égal avec les voyants, qu'ils sont de nature à faire disparaître la différence qui existe entre eux, cet art, ce métier, sont favorables à l'aveugle, il faut se hâter de les lui donner. Or, en fait d'accord des pianos, l'aveugle n'a aucune infériorité, il a certains avantages, au contraire, l'expérience le

montre chaque jour, il faut donc faire des accordeurs; il n'y a pas à craindre que le travail manque aux accordeurs, il faut donc en faire autant que les circonstances le permettront.

St-Denis. — Typ. de Drouard et A. Moulin.

Photomount
Pamphlet
Binder
Gaylord Bros. Inc.
Makers
Syracuse, N. Y.
PAT. JAN 21, 1908